



EDITION N° 84  
DECEMBRE 2014



# DOMART SUR LA LUCE



## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

### Mot du Maire

**La transparence : Non seulement on en parle, mais on la fait !**



Nous pouvons saluer avec plaisir le vote à l'unanimité par le conseil municipal de la charte associative adoptée lors du dernier conseil.

Cette charte a pour but de faciliter et promouvoir la vie associative de Domart.

Elle répond aussi à la nécessité de rationaliser et rendre transparente aux yeux des habitants de Domart l'effort financier et matériel consacré par la Municipalité aux associations.

Comme chacun peut le constater, non seulement l'Equipe Municipale parle et réfléchit, mais surtout elle agit !

Nous avons encore beaucoup de travail, afin que chacun trouve dans Domart le bien-être et les bonnes conditions de vie qu'il est en droit d'exiger pour 2015.

C'est pourquoi en cette période de fin d'année, en tant que Maire, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2015 qui vient à grands pas.

Fier de mon Equipe, je souhaite vivement associer le Conseil Municipal à ces vœux et le remercier de son action.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement les adjoints qui ont été grandement sollicités.

### PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### La Charte associative

En Septembre dernier, M. Le Maire et son premier adjoint ont proposé aux associations Domedardiennes d'adhérer à une charte associative afin de clarifier les relations qui lient la Municipalité aux associations. L'Etat recommande vivement d'établir ce genre de relation d'ailleurs et c'est même devenu une priorité nationale.

*Le 1<sup>er</sup> Ministre disait en Février dernier : « Il est clair qu'il y a un vrai besoin de consolider l'action des associations, tout en préservant ce qui fait leur force. Je le réaffirme, c'est leur indépendance, le libre engagement de leurs membres, c'est cela qui fait leur force. Et c'est le rôle de l'Etat d'en être totalement le garant. Cette charte est une nouvelle étape. Elle conforte la place des citoyens au sein des instances de concertations locales et nationales. Elle rendra plus lisibles et plus transparents les critères d'octroi des subventions. Elle favorisera la création de lieux d'accueil, d'information et de conseil aux associations, en partenariat avec les acteurs associatifs. »*

Fort de ces affirmations la commune s'engage donc à soutenir plus que jamais les associations. Toutes les associations signataires de cette charte se verront liées à la municipalité par une convention. Cette dernière permettra de visualiser l'aide qui leur est apportée à la fois en matière financière et par mise à disposition d'équipements.

Ainsi chaque habitant de Domart saura exactement combien il donne à chaque association.

Bien entendu toutes les associations restent indépendantes.

---

**Commune de Domart sur la Luce** : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : [mairie.domarturlaluce@orange.fr](mailto:mairie.domarturlaluce@orange.fr) Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

Dès le 1<sup>er</sup> Janvier des moyens supplémentaires à titre gracieux seront mis à disposition des associations Domedardiennes : salle de réunion, photocopieur, et même un ordinateur avec un accès Internet dans ce même local .Le Président de la société de chasse des Ulysses a fourni, il y a quelques jours, la convention écrite datant de Septembre 2001.

### TRAVAUX EN COURS OU A VENIR

L'espace confidentialité de la Mairie va être mis en place. La salle de la mairie ne permet pas actuellement d'échanger en toute confidentialité. La commission Patrimoine s'est réunie à plusieurs reprises et la solution retenue avait été proposée et adoptée lors d'une réunion de conseil d'Octobre. Pour des raisons d'accessibilité, cet espace sera installé dans la salle de mairie .Il représente un cout de 2320 €.



#### Columbarium

Les travaux d'aménagement du cimetière continuent au gré des réunions de commissions et des possibilités de budget. Prévu dans un budget complémentaire, le columbarium est en passe d'être totalement fini avec notamment la pose de bordures.

#### Fenêtre et porte logement de fonction Mairie (situé dans la cour de l'école)

Le remplacement d'une porte et d'une fenêtre devenues vétustes s'avérait nécessaire dans une partie du logement (la buanderie).

M. Dantas Octavio s'est proposé lors d'une réunion de commission pour poser lui-même et à titre gracieux, le matériel fourni par la commune. La commune lui est reconnaissante et sa fille encore plus.

Montant des travaux : 650 €



#### Vandalisme et actes d'incivilité

Des plaques de regard autour de l'église ont disparu d'autres étaient brisées. 5 des 6 ampoules qui composent l'éclairage public de la place ont été également cassées.

### L'ACTUALITE EN IMAGES

#### Concert du 08 Novembre 2014

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour ce concert .Ce conseil devenu une tradition depuis 2008.

Le Conseil municipal actuel a tenu a perpétué cette bonne habitude culturelle prise par M. Dufour le maire sortant. Il est simplement dommage pour les musiciens et les organisateurs que ce genre de manifestation ne mobilise pas d'avantage les Domedardiens. A noter que cette organisation est aidée financièrement par la Communauté de Communes de Moreuil et n'affectera donc pas les finances locales.

Rendez vous est déjà pris pour l'année prochaine à une date qui reste à déterminer !



**Commune de Domart sur la Luce** : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : [mairie.domartsurlaluce@orange.fr](mailto:mairie.domartsurlaluce@orange.fr) Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

## Cérémonie du 11 Novembre



Après que la tradition eut été respectée avec le recueillement aux monuments de la commune, c'est une manifestation bien sympathique qui s'est déroulée le même jour à la Salle des Fêtes.

M. Gérard DUFOR le maire sortant, s'est vu remettre le blason de la commune. Ce blason en pierre a été réalisé par Yves Caron notre sculpteur émérite. C'est M. Binet le Maire, son successeur qui eut le privilège de dévoiler cette réalisation. Il est à noter que c'est un cadeau fait à titre personnel par les conseillers actuels et sortants qui se reconnaîtront. Qu'ils en soient remerciés.

Emus par un tel témoignage de sympathie M. Dufour et son épouse Chantal ont tenu aussi à remercier les membres du conseil pour ce geste

oh combien symbolique mais mérité. Ce dernier a été au service et à « l'écoute » des citoyens durant ces 6 dernières années... Cela valait bien cette reconnaissance.

## Théâtre du 23 Novembre



La commune avait sollicité la Communauté de communes pour que soit organisé dans notre village une prestation théâtrale.

Une soixantaine de spectateurs avaient répondu présents en cette belle après-midi du dimanche.

Merci à Madame Catherine Maille et à toute sa troupe de nous avoir distraits et bien fait rire.

## LA VIE DE LA COMMUNE

La société de pêche «ches Pecheux d'zentailles» Le Président José Slood, communique :

« 200 Kg de gardons de 2<sup>ème</sup> âge ont été remis dans l'étang municipal »...Allez ! Tous à vos cannes à pêche.... Ces poissons n'attendent plus que vous !! »



## Ramassage d'ordures ménagères

Comme annoncé depuis plusieurs mois : du changement dans le tri sélectif dès le début 2015.

Les sacs de collecte sélective sont arrivés en Mairie. Chaque foyer recevra en dotation initiale : 1 rouleau de sacs de chaque couleur. Par la suite, vous pourrez redemander un deuxième rouleau en Mairie.

Le premier ramassage dans la commune se déroulera le **Lundi 05 Janvier 2015** pour les sacs bleus ...les sacs jaunes étant eux ramassés le Lundi 12 Janvier...Et ainsi de suite.

**ATTENTION de bien respecter les couleurs, sinon les sacs resteront sur votre trottoir** avec un mot du service de ramassage !

Il a été décidé que la distribution des sacs se ferait aux heures de permanence de Mairie pour cette première distribution, **dès le mardi 16 décembre de 17 h00 à 19 h00 et jeudi de 14 à 18h00**. Les personnes étant incapables de se déplacer seront livrées à leur domicile après avoir sollicité le secrétariat de Mairie.

### Rappel

Sacs Bleus = papiers+ cartons

Sacs Jaunes = bouteilles, conserves, canettes

Pour le **Verre** les containers actuels resteront en place. Ce seront d'ailleurs, les seuls à rester !

**Bien entendu le reste des déchets managers continuera d'être collecté de la même manière qu'aujourd'hui...les jeudis, à compter du 08 Janvier en ce qui concerne notre commune.**



**Commune de Domart sur la Luce** : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : [mairie.domartsurlaluce@orange.fr](mailto:mairie.domartsurlaluce@orange.fr) Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS A VENIR

### Organisation du comité des Fêtes et Municipalité

- Dimanche **07 Décembre** 2014 une bourse aux jouets est organisée à la Salle des Fêtes.
- Samedi **13 Décembre à partir de 11h30** : Colis et Repas des Aînés
- Dimanche **14 Décembre** 2014 à partir de 14h30 Noël des enfants

### Téléthon



Le Club Gardons la Forme a accepté le challenge lancé par la CCALM et ALMEO. Le créneau attribué au club est de 14h à 15h, 9 nageuses se relayeront dans l'effort et la bonne humeur ! Chacune portera bien sûr, une enveloppe de dons recueillis autour d'elle.



### Une crèche à l'église de Domart

Soucieux de revenir aux traditions d'antan, Yves et Colette se sont mobilisés pour nous recréer l'ambiance de Noël. Les personnages ont été restaurés par Yves Caron. L'église sera exceptionnellement ouverte afin de venir à la rencontre de la nativité et en profiter pour découvrir sa belle architecture.

#### **Ouverture de l'église :**

**Dès le dimanche 07 Décembre pour la première visite... Pour la suite, les jours et horaires seront indiqués à la porte de l'église.**

### Vœux du Maire

Samedi **10 janvier** 2015 après-midi, Monsieur le Maire vous présentera ses vœux à la Salle des Fêtes



#### **Naissances**

Ils sont venus au monde en 2014

Yvann LACAVALERIE né le 11 mai 2014  
Raphaël TANY né le 22 août 2014  
Laure YVON née le 02 septembre 2014



Ils nous ont quittés en 2014

Stéphane BOUYER : 21 Juin 2014  
Alain DESAVISSE : 25 Novembre 2014



### Inscriptions sur les listes électorales.

Une permanence sera assurée le mercredi 31

Décembre de 10 h à 12 h à la mairie.

Des élections départementales auront lieu en mars 2015 et des élections régionales prévues en décembre 2015. Pour voter le citoyen français doit être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014 (même si, dans certains cas particuliers, l'inscription reste possible lors de l'année de l'élection).

Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est réalisée en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile).

**Commune de Domart sur la Luce** : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : [mairie.domartsurlaluce@orange.fr](mailto:mairie.domartsurlaluce@orange.fr) Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81